



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 30 du 23 Octobre 2002 - 1 page

COLZA : Stade B6 - B10

Ravageurs

Grosses altises

Le vol est entré dans sa **phase terminale**. On enregistre aujourd'hui **456 captures**.

Les traitements ont dû être réalisés, et il est maintenant trop tard pour intervenir.

Pucerons

Même si les deux espèces cohabitent sans problème, cette année **les pucerons verts ont pris le pas sur les pucerons cendrés**. Quelques rares parcelles atteignent le **seuil d'intervention**.
Les pucerons à l'automne font partie des ravageurs à ne pas sous estimer. A cette époque, il ne faut compter sur aucune **régulation naturelle**, que ce soit les auxiliaires ou les mycoses ; de plus les pucerons résistent au froid et peuvent être **vecteurs de viroses**.

***Intervenez** avec un **aphicide spécifique** dès que vous avez **20 % de pieds** porteurs de pucerons.*

Maladies

Phoma

Des projections de spores assez **importantes** sont observées depuis une semaine sur les différents sites de piégeages et devraient logiquement se poursuivre les prochains jours.

*Pour les variétés **non classées TPS** n'ayant pas dépassé B6, intervenir dès que possible, bien que le début des projections remonte à une douzaine de jours.*

Comme indiqué dans la note commune SRPV-CETIOM du 08/08/2002, il est rappelé que l'intérêt d'intervenir à des stades plus avancés de la culture (pour ce type de variétés), afin de contrôler des attaques de phoma tardives, reste incertain.

CEREALES : Stade levée à 2 feuilles (surtout en Vienne)

Pucerons

Les indications du précédent bulletin restent valable.

Dès que les conditions climatiques le permettront, maintenir la surveillance des parcelles (non protégées en traitement de semences) dès la levée.

REGLEMENTATION

Retrait de substances actives et de spécialités commerciales en 2003 :
En complément du bulletin du 11/09/2002, il est précisé que la liste des substances actives entrant dans la composition des préparations dont l'A.M.M. est retirée (tableau 1) est complétée par : le 2-4-5-T (sels et esters), l'oxyquinoléate de cuivre, le phorate, le tétradifon, le thiosulfate de sodium et d'argent (avis paru au Journal Officiel du 24/09/02).

Pour les usages agricoles, les dates limites de commercialisation et d'utilisation des produits contenant ces substances sont respectivement le 31/03/03 et le 31/12/03.





COLZA

Phoma :
Projections en cours

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

